Respiratory Protection – Autobody Repair and Paintwork Stats and Facts – French



FAITS

1. **Exposition aux Isocyanates :** Le ponçage, la pulvérisation ou le mélange de peintures automobiles sans respirateurs appropriés expose les travailleurs aux isocyanates, qui peuvent provoquer de l'asthme et des lésions pulmonaires irréversibles.
2. **Composés Organiques Volatils (COV) :** L'inhalation de COV provenant de peintures, de diluants et de solvants sans protection peut provoquer des vertiges, des nausées ou des lésions du système nerveux.
3. **Ajustement Inadéquat des Appareils Respiratoires :** l'utilisation d'appareils respiratoires mal ajustés ou non testés réduit la protection, permettant aux produits chimiques nocifs de contourner les filtres et d'être inhalés.
4. **Absence de Remplacement des Filtres :** le fait de ne pas remplacer régulièrement les filtres à particules et à gaz entraîne une exposition importante, même lorsque des appareils respiratoires sont portés.
5. **Défaillance de la Ventilation des Cabines de Pulvérisation :** Travailler dans des cabines de pulvérisation mal ventilées augmente les concentrations de substances toxiques dans l'air, ce qui rend les EPP respiratoires inefficaces.
6. **Réutilisation des Masques Jetables :** Les travailleurs qui utilisent des masques anti-poussière à usage unique pendant de longues périodes risquent de réduire l'efficacité de la filtration et d'accumuler des contaminants.
7. **Manque de Training :** Les travailleurs qui n'ont pas été formés à la sélection et à l'entretien des appareils respiratoires peuvent, sans le savoir, porter une protection inadaptée contre les vapeurs de peinture ou les poussières.

STATISTIQUES

- En 2024, l'OSHA a enregistré 5 190 décès sur le lieu de travail, les décès liés à la réparation automobile étant rares (<1 %), mais liés à une exposition chronique (par exemple, asthme induit par les isocyanates) ou à des blessures secondaires (par exemple, chutes). Selon le NIOSH, des appareils respiratoires appropriés pourraient prévenir la plupart des incidents.
- En 2024, les infractions à la réglementation sur la protection respiratoire (29 CFR 1910.134) se classaient au 4e rang (2 800 citations), souvent en raison d'essais d'ajustement ou de formations inadéquats dans les ateliers de carrosserie automobile. Les infractions à la réglementation sur la communication des dangers (29 CFR 1910.1200) se classaient au 2e rang (3 200 citations), liées

à l’absence de FDS ou à un choix inapproprié de respirateurs.

- Une étude du NIOSH réalisée en 2022 a révélé que 25 % des carrossiers étaient exposés à des isocyanates à des concentrations supérieures à la limite d’exposition recommandée (REL) du NIOSH, qui est de 0,005 ppm, et que 15 % d’entre eux ne disposaient pas d’une protection respiratoire adéquate.
- WorkSafeBC a signalé 10 à 15 décès par an dans le secteur de la réparation automobile en Colombie-Britannique (2020-2023), les incidents d’exposition aux produits chimiques étant rares mais liés à des affections respiratoires chroniques. Les appareils respiratoires sont essentiels.
- Les données du CCOHS pour 2023 ont montré que les lieux de travail imposant le port de respirateurs appropriés (par exemple, des PAPR pour la peinture) ont réduit les blessures respiratoires de 22 %, en particulier dans les cabines de peinture.
- En 2024, l’Ontario a introduit des amendes pouvant atteindre 500 000 dollars pour les infractions répétées à la santé et à la sécurité au travail, notamment le fait de ne pas fournir ou entretenir de protection respiratoire dans les ateliers de carrosserie automobile.